



FREDERIC LEFEBVRE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DU TOURISME, DES SERVICES, DES PROFESSIONS LIBÉRALES ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 25 novembre 2011
N°297

A l'occasion d'une journée consacrée à l'artisanat, Frédéric LEFEBVRE encourage, par des mesures concrètes, le développement de la coopération entre artisans et designers

Rapprocher artisanat et design est devenu un enjeu essentiel : moins de 40% des entreprises françaises, notamment artisanales, font en effet appel à des services de design dans leur processus de production, selon une étude réalisée à la fin de l'année 2010 pour le ministère de l'économie. Il s'agit d'un des taux les plus faibles en Europe. Le design contribue pourtant de manière décisive à l'augmentation du chiffre d'affaires, à la satisfaction des clients, à la différenciation des produits et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A l'occasion d'une journée de déplacements consacrée à l'artisanat, Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat, a souligné sa détermination à accompagner les artisans dans l'intégration du design à leur production, avec le réseau des chambres de métier et les pôles d'innovation pour l'artisanat.

Ce vendredi, jour de la Sainte-Catherine, patronne des modistes, Frédéric LEFEBVRE a visité l'atelier artisanal ArtNuptial dirigé par la modiste Murielle SIMON, qui, pour créer ses collections, fait appel au talent du designer Vincent Richard de LATOUR.

A cette occasion, il a annoncé des mesures visant à développer la coopération entre artisans et designers, avec notamment :

- **le lancement d'un appel à projet** pour encourager et accompagner les entreprises artisanales dans l'intégration du design au cœur de leur processus de production et à conquérir ainsi de nouveaux marchés ;
- **l'organisation d'actions de sensibilisation au design des artisans par les chambres de métiers et de l'artisanat** : ces actions pourront prendre la forme d'ateliers associant des entreprises artisanales et des designers au sein de lieux dédiés à l'innovation et la création artisanale ;
- **la mobilisation des pôles d'innovation pour l'artisanat sur la démarche design** : les 22 pôles d'innovation conventionnés par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie intégreront la problématique du design dans leurs actions dès l'année 2012.

Enfin, un module « artisanat » pourrait être créé sur le site internet dédié au design « entreprise-et-design.fr ». Les travaux seront engagés à cet effet avec l'agence pour la création industrielle. Ce module devra permettre d'orienter les artisans dans l'accès à l'offre de design la plus adaptée à leurs besoins. La diversité de cette offre et son manque de lisibilité constituent des obstacles à l'accès des entreprises artisanales.

« Les artisans sont porteurs de savoir-faire, les designers inscrivent leur travail dans la modernité. Cette collaboration entre tradition et innovation est une chance pour notre pays dans la mondialisation » a indiqué Frédéric LEFEBVRE.



Le ministre a poursuivi cette journée de déplacements en allant à la rencontre d'Artisans en région.

Il a d'abord participé à une table ronde avec des artisans de l'Eure à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Evreux.

A Sainte-Colombe-la-Commanderie, il a rappelé l'importance du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), dans le soutien aux artisans sur tout le territoire lors d'une visite d'une boulangerie rénovée avec la participation du FISAC.

Il a évoqué la question des aides aux entreprises artisanales en rencontrant les dirigeants de la PME artisanale « Mecalynox » spécialisée dans la chaudronnerie à Portes.

Il a échangé avec les professionnels sur le thème de la formation en alternance dans une ébénisterie à Barquet.

Il est allé à la rencontre des artisans et professionnels locaux du « Village des artisans » de Neubourg.

Enfin, Frédéric LEFEBVRE, assistera ce soir à la cérémonie traditionnelle en l'honneur des Meilleurs Ouvriers de France et des Lauréats des Olympiades des Métiers au Palais de l'Elysée.

Cette cérémonie est l'occasion pour le président de la République d'honorer l'immense richesse des savoir-faire de notre pays et de réaffirmer sa volonté que l'enseignement et la formation professionnelle soient reconnus comme des filières d'excellence ouvrant l'accès à des emplois qualifiés et aux responsabilités.

Contact presse :

Cabinet de Frédéric LEFEBVRE : Sophie LE MOUËL - 01 53 18 40 61